

*Communes de CHAMPAGNY EN VANOISE et du PLANAY*

*Projet d'aménagement hydroélectrique  
du torrent du Reclard Aval*

**Pièce PJ-1**

**Plan de situation**

*Selon l'article R-181-14 du code de l'environnement créé par le Décret n°2017-81*





Le projet est situé dans le département de la Savoie, sur les communes de Champagny-en-Vanoise et du Planay.

Ces communes se situent dans la vallée de Bozel dans le Massif de la Vanoise et font partie de la communauté de communes Val Vanoise.

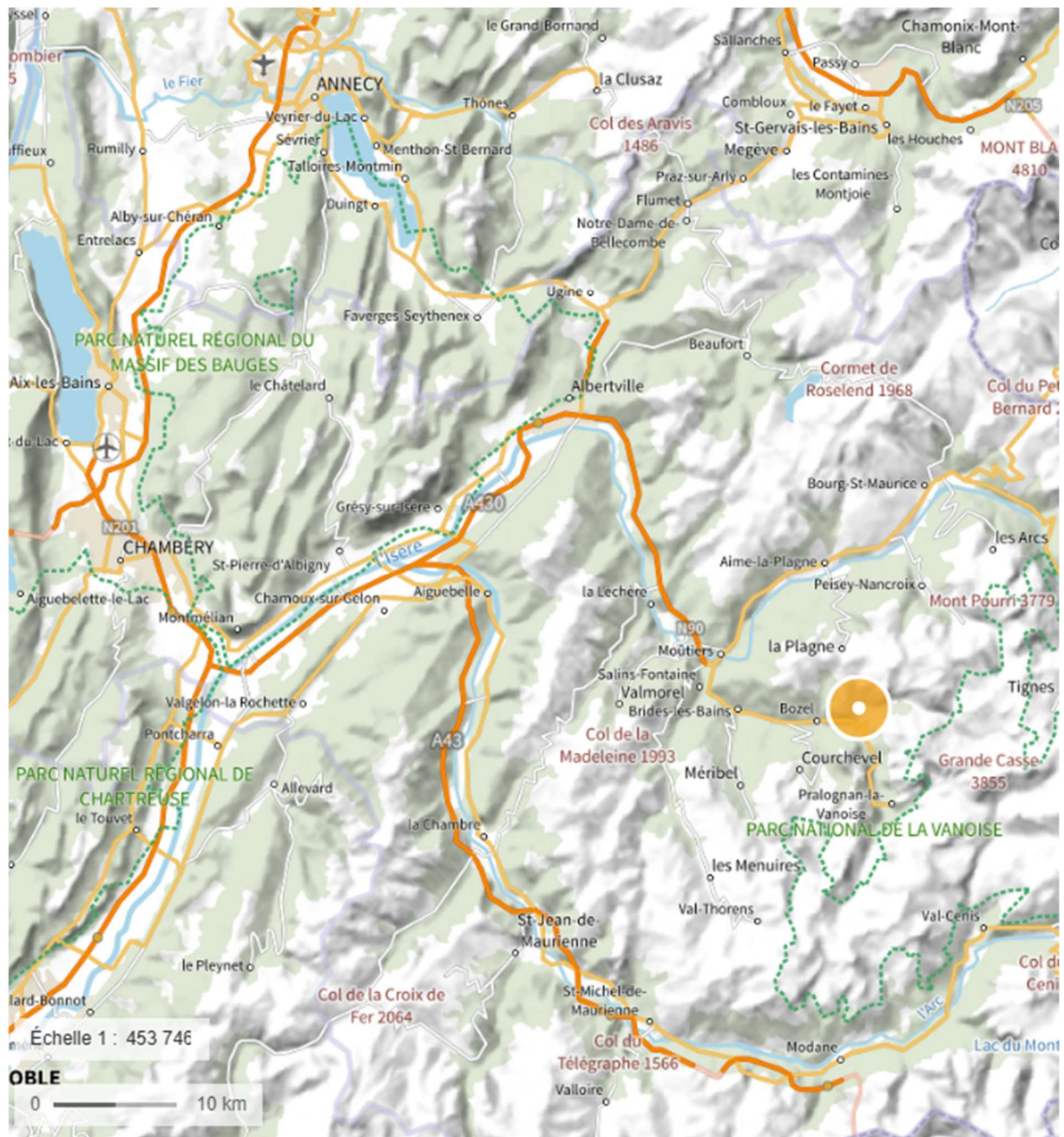


Figure 1: Localisation des communes de Champagny-en-Vanoise et du Planay - extrait Géoportail

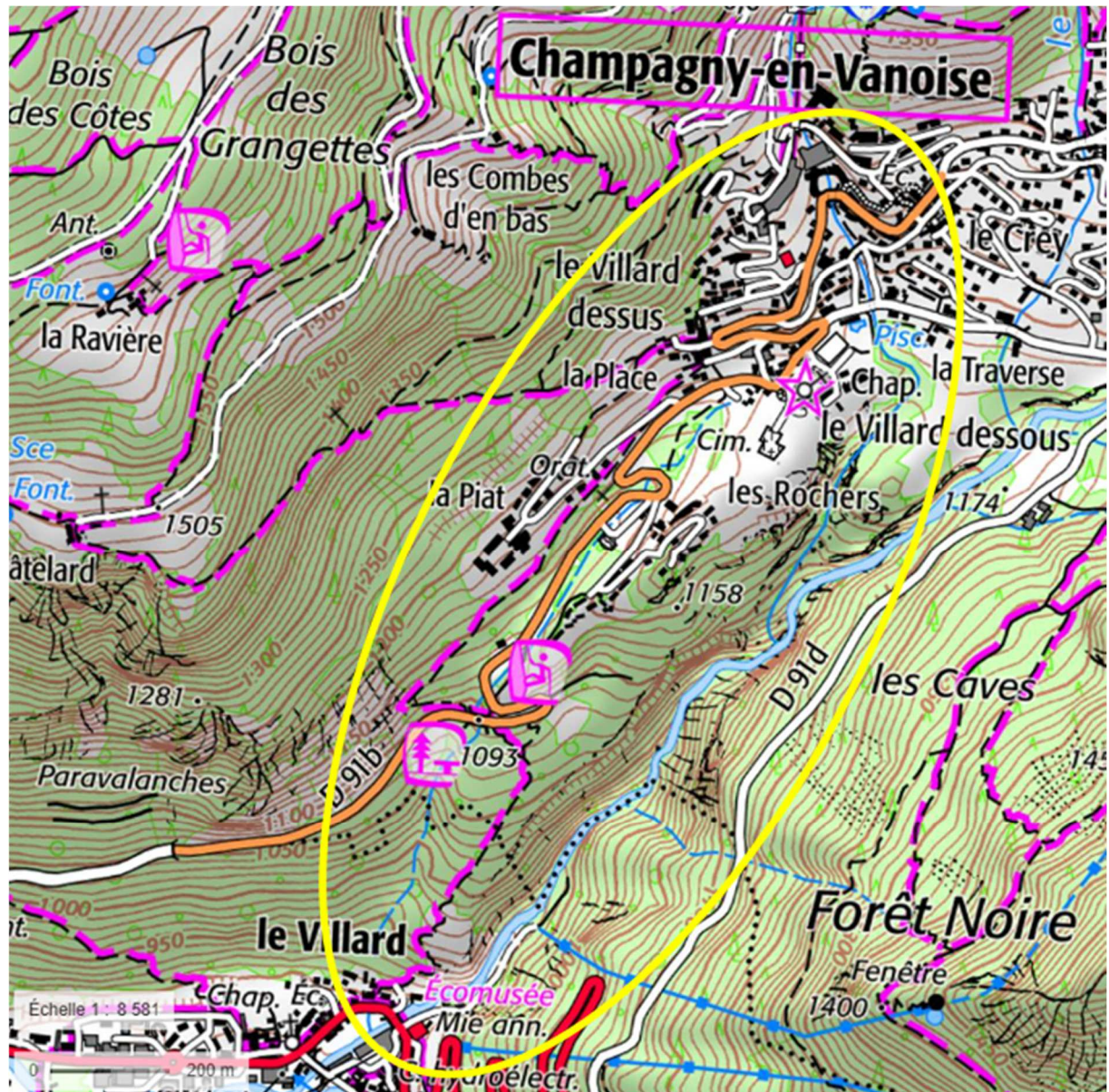


Figure 2: localisation de la zone d'étude sur carte topographique IGN - extrait Géoportail



Figure 3: localisation de la zone d'étude sur photo aérienne - extrait Géoportail

Le positionnement des ouvrages du projet est précisé ci-dessous :

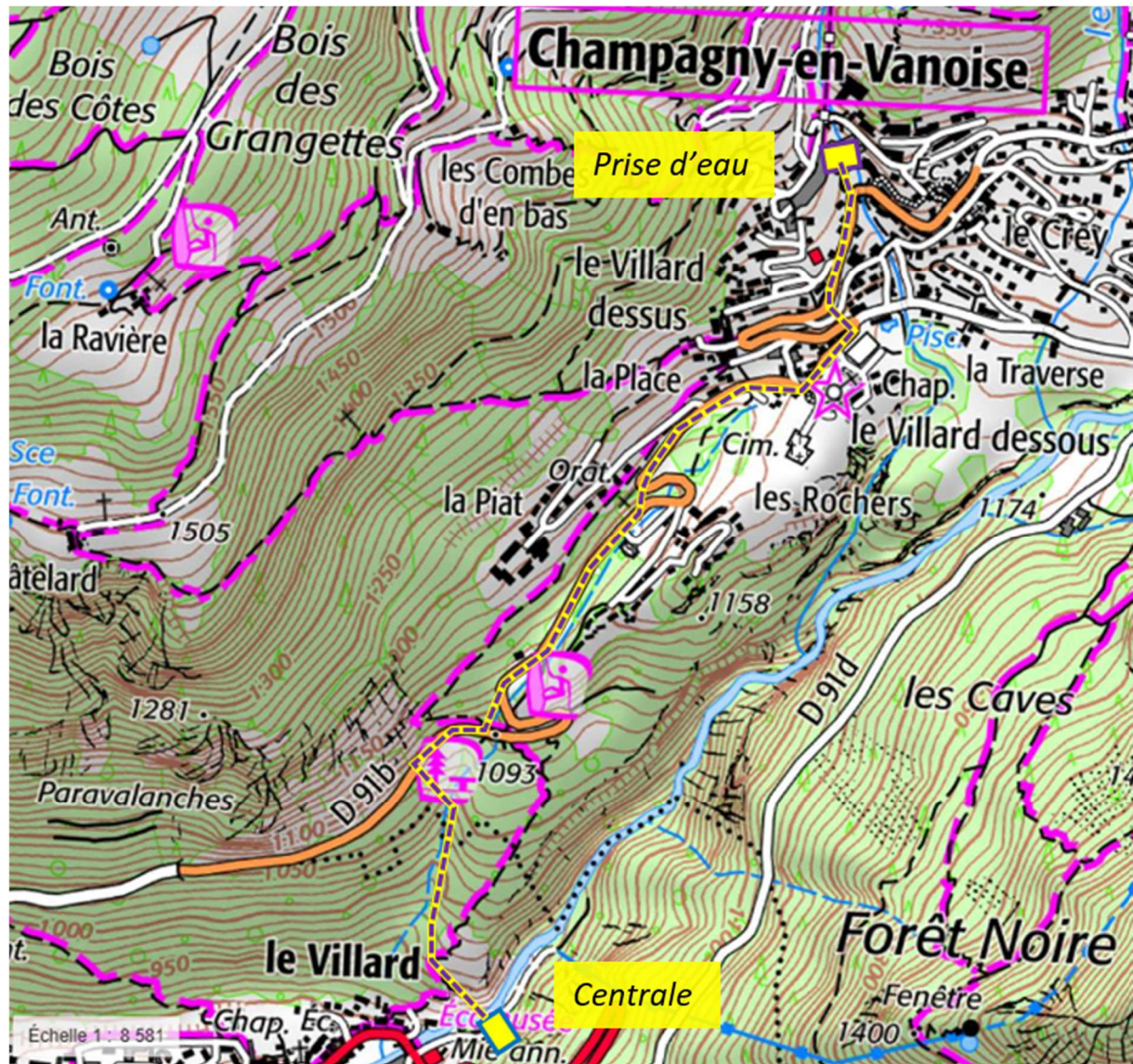


Figure 4: localisation des ouvrages sur carte topographique



Figure 5: localisation des ouvrages sur carte hybride 3D GoogleEarth